

Projet de stabilisation des berges du canal de dérivation de la rivière Mascouche à Terrebonne

Dossier : 6211-02-142

Compte rendu de la période d'information publique du 23 juin au 7 août 2020

La période d'information publique concernant le *Projet de stabilisation des berges du canal de dérivation de la rivière Mascouche à Terrebonne* a pris fin le 7 août 2020. Conformément au mandat qui lui a été confié le 3 juin 2020 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (Q-2, r. 23)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

La Ville de Terrebonne souhaite réaliser des travaux de stabilisation le long des berges du canal de dérivation de la rivière Mascouche, qui se trouve à la confluence des rivières Mascouche et des Mille Îles dans la région de Lanaudière. Au fil des ans, le fond du canal a été érodé passant d'une élévation originale de 4,6 m à une élévation actuelle de 4,0 m et parfois moins. Les rives du canal montrent elles aussi des signes d'érosion et un potentiel d'instabilité.

La solution privilégiée par l'initiateur pour remédier à la situation consiste à mettre en place un tapis de béton-câble (TBC) au fond du canal et de l'enrochement sur les pentes sur une longueur de 300 m pour stabiliser le canal. L'utilisation d'un TBC permettrait de conserver une profondeur de 4,2 m au fond du canal, assurant ainsi le libre passage du poisson en période d'étiage. La mise en place de l'enrochement implique que les eaux qui s'écoulent normalement dans la rivière devront être gérées. Pour que les travaux soient réalisés à sec dans le canal de dérivation, l'initiateur propose de construire deux batardeaux. Le premier se trouverait en amont du canal afin que les eaux de la rivière Mascouche suivent le lit original de la rivière jusqu'à la rivière des Mille Îles en passant par la vanne en place à l'exutoire et le deuxième serait construit à la confluence avec la rivière des Mille Îles.

Les travaux devraient se réaliser en six mois et pourraient débuter en 2021. Le coût des travaux est estimé à 2,6 M\$.

(Extrait du site Web du BAPE)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Le projet et la technologie proposée

- la faisabilité du projet et la fiabilité du tapis de béton-câble ;
- la résistance de la structure proposée face à l'érosion et sa durée de vie ;
- le nombre d'entreprises qui offrent la technologie privilégiée par l'initiateur et le coût de celle-ci ;
- la revégétalisation possible de la structure de stabilisation du canal.

Les travaux et leurs répercussions

- le moment prévu de réalisation des travaux ;
- l'accessibilité au pont piétonnier durant les travaux ;
- les terrains des propriétés riveraines qui seront touchés par les travaux.

Les arbres

- l'effort qui sera fait par la Ville de Terrebonne pour éviter de couper des arbres qui pourraient être conservés sans nuire aux travaux d'enrochement ;
- le retrait des arbres sur les côtés est et ouest du canal de dérivation, en haut de talus ainsi que dans les pentes.

Les autres préoccupations

- la possibilité du prolongement de la rue Florent avec un pont pour voitures ;
- la possibilité pour les propriétaires riverains d'accéder à la rivière en installant un escalier sur l'enrochement une fois les travaux terminés.

Les activités d'information et de communication

Le centre de consultation

Exceptionnellement, dans le contexte entourant la COVID-19, aucun centre de consultation n'a pu être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique. Les personnes qui n'étaient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet étaient invitées à communiquer avec le BAPE. Aucune personne ne s'est manifestée.

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Le site Web du BAPE propose également un hyperlien vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel la documentation est également disponible en version électronique.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
17 juin 2020	Le Journal de Québec	
17 juin 2020	Le Journal de Montréal	
17 juin 2020		La Revue
8 juillet 2020		La Revue

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
23 juin 2020	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	204	Site Web du BAPE
14 juillet 2020	Médias écrits et électroniques de Lanaudière	Ne s'applique pas	Site Web du BAPE

Les publications dans les médias sociaux

Dates et événements	Personnes rejointes
Du 23 juin au 6 juillet 2020	Achat de publicité Facebook ciblée dans la région concernée : 12 900 personnes rejointes
23 juin 2020 Début de la période d'information publique	Compte Twitter du BAPE : 2 357 abonnés Compte Facebook du BAPE : 2 893 abonnés
14 juillet 2020 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Compte Twitter du BAPE : 2 391 abonnés Compte Facebook du BAPE : 3 270 abonnés

La séance d'information

Date	Le mardi 14 juillet 2020 à 19 h 30
Lieu	En ligne sur le site Web du BAPE et sur Facebook
BAPE : Animation	M ^{me} Alexandra Barbeau, conseillère en communication
Modération	M. Pierre Turgeon, coordonnateur au développement des communications M ^{me} Noémie Gaudreau, stagiaire en communication
Initiateur du projet	M ^{me} Marianne Aquin, Ville de Terrebonne M. Andrés Botero, Ville de Terrebonne M. Sylvain Dufresne, Ville de Terrebonne M ^{me} Julie Bastien, SNC-Lavalin M. Stéphane Lorrain, SNC-Lavalin
Webdiffusion vidéo	48 visionnements
Durée	1 heure
Nombre de questions posées	12 questions

Les relations de presse

Il n'a pas été jugé nécessaire de tenir un brefing média étant donné que le BAPE en avait déjà tenu quelques-uns dans la région de Lanaudière au cours de la dernière année.

La revue de presse

Le 15 juillet 2020, c'est-à-dire le lendemain de la séance publique d'information, l'hebdomadaire La Revue a publié un article rapportant les échanges qui ont eu lieu au cours de la soirée et rappelant la date limite pour demander une consultation publique ou une médiation.

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était concernée par les activités du projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.



Québec, le 10 août 2020

Alexandra Barbeau, conseillère en communication, chargée du dossier